



RETRAIT DU PROJET DE LOI

Le 5 mars :

Ce n'est que le début...

Le 5 mars, nous étions **200.000** à manifester dans le pays, contre le projet de loi du gouvernement.

Un projet de loi qui reprend l'essentiel de l'accord du 11 janvier 2013, signé par des syndicats minoritaires.

Le 1^{er} ministre affirme que cet accord est majoritaire, vu qu'il a été signé par **3** organisations syndicales sur **5**.

Imaginons qu'à l'Assemblée Nationale, composée de **6** groupes politiques (*PS* : 293 députés, *UMP* : 195, *UDI* : 30, *Ecologiste* : 17, *RRP* : 16, *GDP* : 15), les **4** groupes Politiques représentant 78 députés votent contre cette loi, le 1^{er} ministre aurait-il cette même vision ?

Nous étions **12.570** à manifester en Seine Maritime.

7.000 au HAVRE



5.000 à ROUEN



300 à DIEPPE



120 à ELBEUF



100 à LILLEBONNE



50 à FECAMP



Le 5 mars, dans **175** manifestations et rassemblements plus de **200 000** salariés actifs, retraités et privés d'emploi ont indiqué au MEDEF, au gouvernement et aux parlementaires leur refus de la précarité, de la flexibilité, du chômage et des bas salaires. Ils ont porté l'exigence d'une véritable sécurisation de l'emploi.

Avec la présence de nombreuses entreprises en lutte dans les cortèges, confrontées à des plans de suppressions d'emplois ou à des accords de compétitivité-emploi, les salariés ont envoyé un message clair à la majorité qu'ils ont élue en 2012.

Moins de droits pour les salariés plus de liberté de licencier pour les employeurs : c'est non !

Le contexte de crise économique et sociale vécu durement par des milliers de salariés, exige au contraire une véritable politique sociale, plus de sécurité et de garantie dans les parcours professionnels, de nouveaux droits pour intervenir dans les choix des entreprises, orienter les richesses vers les investissements, la formation professionnelle, l'emploi et les salaires.

La CGT sera fortement présente le 14 mars à Bruxelles dans le cadre de la journée d'action à l'appel de la CES pour dire non à l'austérité et oui à l'emploi des jeunes.

La CGT va poursuivre sa campagne d'information et de mobilisation en vue du prochain débat parlementaire en avril, pour que ce projet de loi ne soit pas adopté et exiger de véritables mesures favorables aux salariés.



A l'issue du Conseil des ministres du 6 mars, le **Premier ministre** a répondu aux questions des journalistes sur le projet de loi portant sur la sécurisation de l'emploi.

"C'est un projet de loi qui va permettre de renforcer la sécurité des parcours professionnels des salariés, a-t-il rappelé, c'est un accord gagnant-gagnant pour les entreprises qui connaissent des difficultés, qui doivent se réorganiser en anticipant la situation, sans faire qu'à chaque fois, la seule solution soit le licenciement." Et d'ajouter "C'est un projet de loi qui préserve l'emploi, qui participe à l'emploi. C'est un vrai acte fondateur et c'est pour ça que nous lui donnons une certaine solennité."

Pour la CGT, il est hors de question que ce projet de loi, soit adopté.

Continuons à nous mobiliser...

L'Union Locale CGT de Lillebonne, a organisé le **5 mars**, après le rassemblement, un **débat public** sur le projet de loi. **Une soixantaine de personnes** ont échangé pendant 1h30 et constaté les effets néfastes pour les salariés de l'accord ANI.

Il faut partout organiser ce genre d'initiative.



Le 12 mars : Les Unions Locales du **Havre, Harfleur, Lillebonne et Fécamp** se rencontrent pour envisager les suites à donner au 5 mars.

Le 12 mars : **Soirée débat**, 18h30, salle Bourvil à **Caudebec les Elbeuf**, organisée par l'**UL CGT d'Elbeuf** et la **CGT du secteur de l'Action Sociale**, concernant les attaques portées par le Conseil Général, envers les associations de prévention spécialisée.



PETROPLUS :

Le groupe libyen **Murzuq Oil** et la société suisse **Terrae International**, qui ont déposé une offre conjointe pour reprendre la raffinerie de Petit-Couronne, ont été reçus en fin de semaine par **Arnaud Montebourg**.



Après l'abandon de la candidature de la société égyptienne Arabiyya Lel Istithmarat International, il reste désormais trois offres pour la reprise de la raffinerie.

Lors de son déplacement sur le site de l'usine Sealynx, à Charleval, dans l'Eure, Arnaud Montebourg évoquait le dossier Petroplus qu'il juge "difficile et complexe". *"Nous sommes mobilisés depuis un an pour essayer de faire reprendre une raffinerie qui, pour nous, est importante. Nous nous battons comme des bêtes"*, affirme-t-il.

Pour la CGT, l'avenir de la raffinerie est important, c'est pour cette raison que nous réclamons la réquisition de la raffinerie par l'Etat.

Barbecue devant la raffinerie le 5 mars, qui a rassemblé plus de **600 personnes**.



LILLEBONNE. Les salariés d'entreprises de maintenance, sous-traitante d'**ExxonMobil**, en grève, soutenus par la CGT de la pétrochimie.

Conflit local de 3 sous-traitants appartenant au groupe KATOEN et travaillant en bout de ligne de production en logistique chez exxon :

Seine Plastique : Le 27 février, les salariés sont en grève (environ 80 % de gréviste en fonction des quarts). Revendications portant sur les Négos salariales. L'entreprise maintient une production du fait de la présence d'intérimaires et depuis jeudi ou vendredi des salariés belges sont arrivés. Nombreuses visites de l'inspection du

travail qui a relevé plusieurs problèmes dont l'absence de registre du personnel.

Axiplast : en grève depuis le 1^{er} mars. Piquet de grève devant l'entrée du site. Grève suivie par les salariés à plus de 60 %. Personnel intérimaires et salariés belges présents.

Lundi 12 salariés ont reçu une assignation pour le TGI du Havre pour entrave à la liberté de circulation. Le tribunal n'a pas donné raison à la direction. →
1 adhésion à la CGT.

Escolog : ont rejoint le mouvement le 4 mars, ils participent aux actions avec Seine plastique.



Depuis le travail a repris. Nous n'avons pas le détail. A suivre.

REVIMA : En grève depuis le 7 mars.

Cela fait plusieurs mois que la CGT de Révima alerte les pouvoirs publics sur la situation du site de Caudebec-en-Caux.

La direction, faute d'arguments devant les propositions de la CGT adoptées en grande majorité par les salariés lors de notre consultation et après le 1^{er} débrayage le 24 janvier dernier, conforté par le mouvement de grève démarré le 7 mars à 5 H 30, essaie par tous les moyens de faire pression auprès des salariés grévistes.- Présence d'huissier - lettre au domicile des salariés – assignation au tribunal, etc...

La direction, à l'image du Patronat voudrait culpabiliser, pointer du doigt la CGT, responsable de cette situation.

Ce genre de méthodes, datant de germinal ont été durement mises en avant lors du conflit de PSA et Goodyear notamment.

Face à ces méthodes, l'Union Départementale CGT de Seine-Maritime et le syndicat CGT REVIMA avaient demandé une rencontre le 7 mars avec le cabinet du Ministère du Redressement Productif, lors de sa venue chez Sealyx à Charleval.



Pendant le week-end, la CGT, a multiplié les contacts avec les services de l'Etat.

Le samedi 9 mars, à 10h30, à la demande de la Préfecture, la CGT a été reçue par **Mme HOUSPIC**, Secrétaire Générale pour les Affaires Régionales (SGAR) et **Mr CAUVET**, Commissaire Régional au Redressement Productif.

La CGT a réaffirmé qu'elle était ouverte à toutes négociations, du moment que l'avenir des salariés et de l'entreprise REVIMA n'était pas remis en cause.

Hier, dimanche, la Préfecture, nous a confirmé que des contacts avaient été pris avec la direction de REVIMA, et que des propositions seraient faites, ce matin aux représentants du personnel.

En attendant, la CGT appelle ce lundi matin, les salariés à poursuivre la grève et propose une Assemblée Générale, à 9h00.



Le 7 mars en grève.



Le 8 mars les salariés reconduisent la grève.



Le week-end commence.



Piquet de grève samedi.



Piquet de grève dimanche.

**Lundi,
la lutte continue...**